COMMUNE DE SOMMERVIEU – CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2021 REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU CALVADOS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU

Séance du 23 NOVEMBRE 2021 - Compte rendu sommaire

L'an deux mil vingt et un, mardi vingt-trois novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, 14 rue de l'église 14400 Sommervieu, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

<u>Présents</u>: Mélanie LEPOULTIER, Bruno LAPORTE, Nadège LEROSIER, Cédric CAHU, Cécile BISSON, Nicolas BLIN, Sophie DROUAIRE, Christine PLATEAU, Sylvie DOUBLET, Francis DOREY.

Procurations:

Geoffrey BERNAUS à Sylvie DOUBLET

Christel MARCILLAUD-PITEL à Cédric CAHU Romuald GUILLEMELLE à Bruno LAPORTE

Absent: Pierre-Alexis CHABREYRON

Secrétaire de séance : Nicolas BLIN

Date de convocation: 17/11/2021.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé

-1- DECISION MODIFICATIVE DE BUDGET.

En cette fin d'exercice comptable 2021, il convient de procéder à des ajustements budgétaires.

La commission des finances réunie le 21/11/2021 a émis un avis favorable.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote la décision modificative suivante :

Budget principal – 2021 - Commune Décision modificative n°1

La DMB est équilibrée en recettes et dépenses pour chaque section du budget.

Section	Imputation	D/R	MONTANT AVANT	MONTANT DM	MONTANT APRES
Fnt	60612. D- RF	D	14 000,00 €	1 000,00 €	15 000,00 €
Fnt	60621. D- RF	D	2 500,00 €	1 000,00 €	3 500,00 €
Fnt	6064. D- RF	D	1 200,00 €	499,00 €	1 699,00 €
Fnt	6135. D- RF	D	1 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €
Fnt	61521. D- RF	D	2 000,00 €	4 000,00 €	6 000,00 €

COMMUNE DE SOMMERVIEU - CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2021

Fnt	615221. D- RF	D	17 000,00 €	2 500,00 €	19 500,00 €
Fnt	615232. D- RF	D	1 500,00 €	3 000,00 €	4 500,00 €
Fnt	6218. D- RF	D	1 500,00 €	3 000,00 €	4 500,00 €
Fnt	6232. D- RF	D	6 000,00 €	1 500,00 €	7 500,00 €
Fnt	6261. D- RF	D	1 200,00 €	500,00 €	1 700,00 €
Fnt	6288. D- RF	D	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €
Fnt	6413. D- RF	D	15 000,00 €	2 000,00 €	17 000,00 €
Fnt	65888. D- RF	D	0,00 €	1,00 €	1,00 €
Fnt	7318. R- RF	R	0,00 €	500,00 €	500,00 €
Fnt	7381. R- RF	R	22 000,00 €	18 000,00 €	40 000,00 €
Fnt	74718. R- RF	R	0,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Fnt	752. R- RF	R	4 000,00 €	500,00 €	4 500,00 €
Fnt	7788. R- RF	R	0,00 €	500,00 €	500,00 €
Inv	024. R- RF	R	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
Inv	2031. D- RE	D	4 500,00 €	8 000,00 €	12 500,00 €
Inv	2151. D- RE	D	70 000,00 €	6 000,00 €	76 000,00 €
Inv	2158.20 D- RE	D	60 000,00 €	-12 500,00 €	47 500,00 €
Inv	2188. D- RE	D	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €

-2- MISE A JOUR DE L'ACTIF COMPTABLE COMMUNAL.

Suite à la délibération du 20/10/2021 par laquelle le conseil municipal a décidé de d'adopter le référentiel budgétaire et comptable M57 au 01/01/2022, il est nécessaire de procéder à des opérations techniques sur l'état de l'actif comptable de la commune (budget principal – 676). Il s'agit de ventiler l'actif dans la nouvelle nomenclature comptable sans modification des valeurs comptables et patrimoniales globales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le maire ou son 1^{er} adjoint aux finances et le comptable du Trésor en charge de notre collectivité à procéder à ces opérations techniques sans modifications de la valeur globale de l'actif consécutives à l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 01/01/2022.

-3- CHEQUE DE REMBOURSEMENT LEGALLAIS.

Mme le Maire présente un chèque bancaire de la société LEGALLAIS (14200 Hérouville-Saint-Clair) d'un montant de 34.68 EUR en remboursement d'un avoir à solder.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte le chèque présenté et charge Mme le Maire de procéder à son encaissement.

-4- DEVIS DE MAITRISE D'ŒUVRE- ETUDE EAUX PLUVIALES RD12/RD205.

Mme le maire rappelle que suite à la délibération du 16/12/2020, le conseil municipal a décidé de lancer une consultation de maitrise d'œuvre pour l'étude de la gestion des eaux pluviales au niveau du carrefour de la Rue Saint Pierre/Rue Genas Duhomme (RD12) et la rue des alliés (RD205).

Ouatre cabinets ont été consultés et deux ont répondu.

COMMUNE DE SOMMERVIEU – CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2021 Les deux propositions ont été étudiées en commission Travaux le 06/11/2021.

Le conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE :

- -1- de poursuivre dans cette démarche d'étude, de diagnostic et de préconisations de gestion des eaux pluviales dans ce carrefour.
- -2- de retenir l'offre du Cabinet CAVOIT 14400 BAYEUX pour un montant de 6000 EUR HT soit 7200 EUR TTC.
- -3- dit que les crédits nécessaires sont inscrits en dépense de la section d'investissement (compte 2031) du budget 2021.
- -4- autorise Mme le maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

-5- ATTRIBUTION DE NUMEROS DE VOIRIE - CLOS DE L'ECLUSE.

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer les numéros de voirie suivant :

Lotissement « Le Clos de l'Écluse »

SECTION	N°	LIEUDIT	Numéro	Adresse
AB	256	Le Bourg	2	Rue de l'Écluse
AB	257	Le Bourg	4	Rue de l'Écluse
AB	258	Le Bourg	6	Rue de l'Écluse
AB	259	Le Bourg	8	Rue de l'Écluse
AB	260	Le Bourg	10	Rue de L'Écluse
AB	261	Le Bourg	12	Rue de l'Écluse
AB	262	Le Bourg	14	Rue de l'Écluse
AB	263	Le Bourg	16	Rue de l'Écluse
AB	264	Le Bourg	13	Rue de l'Écluse
АВ	265	Le Bourg	15	Rue de l'Écluse
АВ	266	Le Bourg	11	Rue de l'Écluse
АВ	267	Le Bourg	9	Rue de l'Écluse
AB	268	Le Bourg	7	Rue de l'Écluse
AB	269	Le Bourg	5	Rue de l'Écluse

COMMUNE DE SOMMERVIEU - CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2021

AB	270	Le Bourg	1	Rue de l'Écluse
AB	271	Le Bourg	3	Chemin des Murlus

La décision sera transmise aux services Préfectoraux, aux services de La Poste, du Cadastre et des impôts fonciers.

-6- ATTRIBUTION DE NUMERO DE VOIRIE - RUE DES SOURCES.

Madame le Maire expose que suite à une la division parcellaire créant une nouvelle adresse Rue des Sources, il est nécessaire d'attribuer un nouveau numéro de voirie.

Rue des Sources : n° de cadastre – numéro de voirie : ZE393 - 17 bis rue des Sources.

A l'unanimité, le conseil approuve cette attribution de numéro de voirie.

La décision sera transmise aux services de La Poste, du Cadastre et des impôts fonciers.

-7- QUESTIONS DIVERSES.

Différents sujets sont abordés.

- Mme Lepoultier: bornage de la parcelle derrière la mairie pour vente par délibération en décembre, repas des aînés le 28/11, distribution des colis le 18/12, remise de médaille le 27/11, réunion des jeunes ambassadeurs.
- Mme Lerosier: rapport expertise sur la clôture du parking de la salle polyvalente et demande devis de réparation.
- M Dorey: rapport sur réunion des correspondants défense le 20/11, demande de modification de l'éclairage de l'église.

Fin de séance à 21H30.

